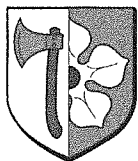


29 AVR. 2026

COMMUNE  
DE  
SCHIRRHEIN

67240



**ARRETE MUNICIPAL**

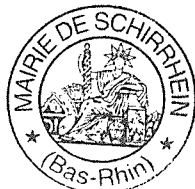
**portant réglementation temporaire de  
circulation rue des Ecoles du 5 au 7  
mai 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-24, L2212-1 et suivants,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 110-1, R 110-2, R411-5 et suivants,
- Considérant l'incidence des travaux de reprise d'enrobés pour la pose d'une charge minérale rue des Ecoles, à proximité de l'école élémentaire, à Schirrhein, par la société TRABET
- Vu la demande formulée par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, en date du 29 avril 2026,

**ARRETE**

- Article 1 : La circulation des véhicules rue des Ecoles, à proximité de l'école élémentaire, sera rétrécie en chaussée et le stationnement des véhicules et la circulation des piétons seront interdits dans l'emprise des travaux, du 5 au 7 mai 2026.
- Article 2 : La Société TRABET, intervenante, installera les dispositifs de signalisation conformément à la réglementation en vigueur.
- Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
  - la C.A.H.
  - L'affichage.



Le Maire,

Patrick SCHOTT